

OPÉRATEUR EN DÉBOSSÉLAGE SANS PEINTURE

1/ **Dénomination de la qualification :**

Opérateur en débosselage sans peinture

2/ **Objet de la qualification :**

Réalisation d'interventions selon les techniques du débosselage sans peinture, sous contrôle direct d'un responsable hiérarchique, y compris sur sites clients.

3/ **Contenu de la qualification :**

A - Activités techniques :

- Démontage et montage des éléments amovibles nécessaires aux interventions,
- Réalisation de tous types d'interventions selon les techniques du débosselage sans peinture.

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application *des mesures de sécurité et* des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Établissement de tout document utile.

4/ **Extensions possibles dans la qualification :**

- Réalisation d'activités complémentaires de rénovation VO

5/ **Classement :**

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3
- Échelons majorés accessibles : 4 / 5
 - . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

6/ **Modes d'accès à la qualification :**

- Soit par obtention *d'une des certifications suivantes* :
 - . CQP débosseleur sans peinture, *obtenu avant le 01/01/2025,*
 - . *CQP opérateur en débosselage sans peinture, obtenu à partir du 01/01/2025,*
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ **Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :
 - . *débosseleur sans peinture (fiche B.6.4)*
- Transversale :
 - . Voir Panorama